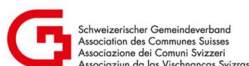




en coopération avec



Berne, le 8 Juin 2023

EMBARGO jusqu'au 08.06.2023, 14h00

Numérisation dans les communes Suisses – Enquête auprès des communes 2023

La digitalisation est un enjeu majeur pour les communes. La transformation numérique doit toujours être poussée en avant. De nombreux domaines sont à travailler ; de nouvelles solutions sont constamment proposées sur le marché. La transformation numérique dans le secteur public ne couvre pas les mêmes sujets que dans le secteur privé. Outre la digitalisation des processus métiers, l'accent est mis sur le développement d'outils numériques pour la population. Cela peut faciliter et élargir leurs interactions avec les autorités locales. Cependant, les municipalités ne disposent que de ressources limitées pour faire face aux nouveaux développements.

L'enquête 2023 sur la numérisation auprès des communes Suisses a été élaborée en collaboration avec l'Association des Communes Suisses ACS, l'association Ma Commune et l'institut d'opinion Transfer-Plus AG.

Objectifs de l'enquête

L'enquête analyse les sujets qui préoccupent actuellement les communes. Dans le domaine de la numérisation, les motivations et les facteurs des activités de numérisation sont passés en revue. L'enquête montre également où il y a encore un besoin et quelles mesures ont déjà été mises en œuvre. Il est également demandé si la numérisation est considérée comme une opportunité ou un risque et si les municipalités se considèrent comme des "pionnières" ou des "tardives". Les questions de savoir si la numérisation est coordonnée à tous les niveaux et s'il existe une stratégie de numérisation sont également répondues.

Les résultats de l'enquête aident l'ACS et l'association Ma Commune ainsi que les cantons et la Confédération à accompagner de manière ciblée les communes dans la transformation numérique. Il existe des solutions numériques pour tous ces défis. C'est pourquoi Ma Commune propose un accompagnement avec plusieurs partenaires.

Résultats

736 communes de toute la Suisse ont participé à l'enquête (= 34% de taux de réponse, comparable à 2022). La majorité des communes ont répondu à l'enquête par des greffiers de la commune/ville (> 60%), 13% par des présidents de communes/maires/syndiques.

L'évaluation montre qu'environ 75 % des communes voient la numérisation comme une **opportunité**. C'est encore un bilan positif, même s'il stagne à un niveau élevé.

Dans le domaine de la numérisation, seulement **un tiers** des communes se considèrent comme « **pionnières** » ; les deux tiers se considèrent plutôt comme des « retardataires ». Les communes qui se considèrent comme « pionnières » occupent un poste (personne ou comité) de coordination transversale. Une commune sur trois a déjà défini une stratégie globale de numérisation. Parmi les communes qui se définissent comme « retardataires », seules 14 % ont une stratégie de numérisation accrocheuse.

Les **motivations** à la numérisation (en %) sont les mêmes que les années précédentes :

	2023	2022	2021
Augmentation de l'efficacité	77	73	79
Amélioration des services	70	73	
Renforcer la communication avec la population	64	63	
Permettre des formes de travail flexibles et attrayantes	47	49	34
Satisfaction des exigences cantonales et fédérales	49	39	45
Promotion d'une culture innovante et flexible	43	44	
Nouvelles opportunités de participation pour les citoyens	43	39	

Il est intéressant de noter que du point de vue des communes, les avantages de la numérisation ne sont pas associés à une réduction des coûts.

L'accent est actuellement mis sur la **numérisation des processus administratifs (49%)** et l'acquisition d'outils numériques, y compris pour la sécurité informatique. Cependant, la transformation digitale (développement de la culture des collaborateurs) est également importante pour les communes. Du point de vue des communes, la volonté politique et la mise à disposition de ressources financières et humaines suffisantes sont essentielles. Les projets de numérisation sont principalement budgétés par thème ou domaine. Les communes voient un besoin de **soutien de tiers** dans les domaines suivants :

- Sécurité informatique (protection des données, sécurité des données et cyberattaques)
- Numérisation des processus administratifs (eGovernment)
- Formation complémentaire de l'administration sur les sujets de numérisation
- Services numériques pour la population et les entreprises
- Numérisation de la gestion des processus dans l'administration

Conclusion

La transformation numérique est arrivée au niveau de la direction des administrations communales. L'accent est désormais davantage mis sur les ressources humaines et financières nécessaires à la transformation ; ceci est jugé plutôt avec scepticisme. Lors de la création des prérequis techniques, les mesures portent sur la numérisation des processus administratifs, la sécurité informatique, les services numériques à la population et à l'économie. Ainsi, le thème de la « numérisation » reste un point central dans le développement actuel des communes.

A propos de Ma Commune

L'association Ma Commune, fondée en 2018, soutient les communes et les régions. Les projets communs visent à accroître la qualité de vie des résidents, l'attractivité en tant que lieu d'affaires et de travail et l'efficacité des activités officielles. L'Association des Communes Suisses est partenaire de l'association depuis 2019. De nombreuses entreprises et organisations sont impliquées dans des projets et apportent un soutien financier. Plus d'informations sur www.ma-commune.ch

Contact:

- Association Ma Commune: Alexander Sollberger, Président,
077 221 66 61, alex.sollberger@ma-commune.ch
- Association Ma Commune: Dr. Michel Geelhaar, Directeur général,
079 541 99 58, michel.geelhaar@ma-commune.ch
- TransferPlus AG: Mario Bazzani,
041 618 33 19, mario.bazzani@transferplus.ch
- Association des Communes Suisses: Christoph Niederberger, Directeur
031 380 70 00, verband@chgemeinden.ch